Réseau des médiathèques, bibliothèques et points lecture de l'Agglomération Montargoise Et Rives du Loing

AME - Amilly - Cepoy - Chalette - Conflans - Corquilleroy - Pannes - Paucourt - Villemandeur - Vimory

PRET AUX COLLECTIVITES
INSCRIPTION
ANNEE 20……- 20……

Etablissement ou raison sociale : ……

Nom du directeur d'établissement : ……

Adresse complète……

……

Téléphone……

Personne titulaire de la carte : ……

Classe ou service : …… **Date de naissance**……

E-mail | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

☐ **J'autorise Agorame à m'envoyer des informations sur les animations du réseau.**

Je soussigné(e) (nom de la personne titulaire)……
m'engage à respecter le réglement, me déclare responsable des documents empruntés et m'engage à les remplacer (ou rembourser) en cas de perte ou de détérioration.

Fait à ……, **le** **Signature** **Cachet de l'établissement**

Rappel des conditions d'emprunt :
50 livres et/ou revues pour une durée de 7 semaines, dont 30 maximum provenant d'une même structure du réseau Agorame.
Le détenteur d'une carte collectivités s'engage à n'emprunter sur cette carte que des documents ayant trait à son activité professionnelle , et donc aucun document pour son usage personnel.
L'inscription est renouvelable annuellement, sur présentation d'un justificatif.